

NOUS CULTIVONS POUR BÂTIR LE CANADA

**Plan d'action du secteur forestier pour
le gouvernement du Canada**



Préparé par l'Association des produits forestiers du Canada (APFC)

1^{re} édition : avril 2025

2^e édition : octobre 2025

L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) et ses membres veulent collaborer avec les décideurs pour prendre des mesures collectives soutenant des buts et des objectifs ambitieux qui reconnaîtront et appuieront les progrès transformateurs réalisés par les entreprises de produits forestiers dans la gestion des forêts, la réduction des émissions de GES et la création d'un avenir économique innovant et plus durable pour le Canada.

L'APFC représente les producteurs canadiens de bois, de pâte à papier et de papier à l'échelle nationale et internationale dans les domaines du gouvernement, du commerce et de l'environnement. Avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 87,2 milliards de dollars, le secteur canadien des produits forestiers est l'un des plus gros employeurs du pays, offrant 200 000 emplois directs et exerçant ses activités dans des centaines de collectivités, partout au pays. Nos membres s'engagent à collaborer avec les leaders autochtones, les organismes gouvernementaux et d'autres parties prenantes clés pour élaborer un plan d'action pancanadien afin de protéger la santé des forêts, tout en soutenant les travailleurs, les communautés et notre environnement à long terme.

*Association des produits forestiers du Canada
99, rue Bank, bureau 420, Ottawa, K1P 6B9*

Table des matières

Introduction	4
Rétablir la compétitivité par la modernisation de la réglementation et des incitatifs à la croissance	9
Défendre la compétitivité commerciale par la diversification des marchés et une infrastructure fiable	12
Tirer parti de l'avantage forestier du Canada pour construire des habitations et augmenter la capacité manufacturière.....	Error! Bookmark not defined.
Conclusion.....	18
Pour en savoir plus sur les solutions du secteur forestier.....	19



Introduction

Derek Nighbor, président et chef de la direction, APFC

Le secteur forestier du Canada a toujours été reconnu pour sa capacité unique à stimuler la croissance économique, à proposer des solutions faibles en carbone et à soutenir les communautés, partout au pays. Nos industries emploient directement plus de 200 000 personnes, partout au pays, génèrent 87 milliards de dollars en activité économique et sont la quatrième industrie d'exportation du Canada. En 2024, les produits forestiers représentaient 37 milliards de dollars, soit 5 % de l'ensemble des exportations canadiennes.

Le secteur forestier est essentiel pour relever certains des enjeux collectifs les plus importants du Canada : [construire des logements abordables](#), [réduire le risque de feux de forêt](#) et [d'émissions de carbone](#), [créer des emplois](#) et [soutenir la prospérité rurale et autochtone](#). Les avantages économiques et sociaux offerts par la foresterie sont sous-exploités et absents des débats politiques nationaux depuis beaucoup trop longtemps. Les récents messages du gouvernement fédéral sont les bienvenus, mais il reste beaucoup à faire.

Les industries forestières sont hautement intégrées, ouvertes au commerce et très réglementées.

La pression exercée dans un domaine se répercute rapidement sur d'autres. Quand une scierie ferme, une usine de pâtes et papiers perd les copeaux de bois qui lui servent de matière première. Quand les États-Unis augmentent les tarifs sur le bois d'œuvre, les entreprises doivent supporter des pressions financières qui accélèrent les fermetures et perturbent les chaînes d'approvisionnement dans l'ensemble du secteur. Quand les pressions réglementaires augmentent, la complexité et les coûts additionnels connexes menacent la compétitivité et découragent les investissements. Quand le service ferroviaire est insuffisant ou quand un arrêt de travail ferme un port océanique important, la confiance des clients diminue et une part de marché est perdue au profit de concurrents mondiaux. Ce sont précisément ces facteurs qui ont entraîné la fermeture de 49 scieries et la perte de 8 700 emplois au cours de la dernière décennie seulement.

Cette situation n'est pas inévitable. Alors que la demande mondiale de produits du bois devrait augmenter de [près de 50 % entre 2020 et 2050](#), le Canada devrait fournir plus de bois aux Canadiens et au reste du monde, et non pas moins. Sans des corrections politiques urgentes, les investissements continueront à se diriger vers des pays plus concurrentiels, mettant en péril des communautés, des emplois et les objectifs climatiques canadiens.

Avec le mandat de stimuler la croissance économique, de diversifier le commerce et de bâtir l'économie la plus forte du G7, le Canada peut compter sur le secteur forestier comme partenaire. Nous applaudissons les mesures prises rapidement par le nouveau gouvernement pour soutenir le secteur—notamment les récentes mesures d'allégement pour l'industrie du bois d'œuvre. Ces mesures sont des premières étapes importantes pour répondre aux pressions immédiates auxquelles les travailleurs et les communautés sont confrontés. Cependant, l'ampleur des défis auxquels nous faisons face nécessite une réponse plus structurelle à long terme.

L'APFC offre un cadre permettant de comprendre ce qui est nécessaire pour tirer parti des premières mesures de soutien et envoyer un message clair aux travailleurs, aux communautés et aux investisseurs. Pour maximiser les avantages économiques et sociaux de la foresterie, le gouvernement doit :

1. Créer les conditions favorisant la prospérité par **la modernisation de la réglementation et des incitatifs à la croissance.**

2. Assurer que quand des investissements sont faits, **les relations commerciales et l'infrastructure habilitante permettent de fournir des produits aux marchés mondiaux.**
3. Utiliser tous les outils disponibles pour augmenter la capacité, l'intégration et l'innovation du secteur afin d'en faire un **avantage pour le logement et la construction en bois.**

Ces initiatives sont interdépendantes et, si elles sont prises de manière concertée, elles permettront de rétablir la confiance des investisseurs, de protéger et de créer des emplois, et d'obtenir des résultats dans les domaines du logement, du climat et de l'économie pour les Canadiens.



Derek Nighbor,
président et chef de la direction, APFC



Nous cultivons pour bâtir le Canada :

Plan d'action du secteur forestier pour le gouvernement du Canada

Des ravages causés par les feux de forêt à la pénurie de logements, en passant par l'intensification des pressions commerciales, le secteur forestier canadien est à la croisée des défis économiques et environnementaux les plus urgents du pays. Des politiques fragmentées et des règlements obsolètes empêchent trop souvent le secteur de réaliser son plein potentiel en tant que partenaire fournisseur de solutions. **L'APFC a identifié trois piliers audacieux et intégrés sur lesquels le gouvernement fédéral peut agir immédiatement pour stabiliser les communautés, attirer les investissements et renforcer la compétitivité mondiale du Canada.** Ces mesures se renforcent mutuellement : accélérer l'offre de logements, rétablir des chaînes commerciales et d'approvisionnement fiables et moderniser la gestion forestière afin de prévenir les feux de forêt, tout en exploitant l'énergie propre issue de la biomasse.

Rétablir la compétitivité par la modernisation de la réglementation et des incitatifs à la croissance

L'effet de l'accumulation de la réglementation sur le secteur forestier n'a jamais été aussi évident.¹ L'industrie est strictement limitée quant à la façon dont elle peut exploiter les terres, malgré sa contribution considérable à l'atténuation des feux de forêt par une gestion plus active, et les investissements sont découragés par la complexité et les coûts d'exploitation dans un environnement intergouvernemental qui souffre d'importants chevauchements et d'une inefficacité significative.

Ensemble, ces répercussions ont un effet profondément négatif sur la société et l'économie canadiennes. Les feux de forêt menacent la sécurité des communautés et coûtent chaque année plus d'un milliard de dollars aux Canadiens en dommages et en frais de lutte contre les incendies.² Parallèlement, la biomasse forestière, qui pourrait être un atout économique pour les scieries, est ignorée et alimente des feux de plus en plus fréquents et dévastateurs, ou se décompose et émet des GES. Par ailleurs, l'incapacité des entreprises à fonctionner de manière opportune et rentable décourage tout investissement requis dans les actifs et l'augmentation de la capacité. Des scieries ferment ou reportent des investissements en capital, les niveaux de récolte diminuent et des millions de tonnes de biomasse restent sur le tapis forestier comme combustible pour les feux de forêt.

En d'autres termes, les fondations de la capacité et des investissements du secteur forestier s'effondrent. Pour rebâtir un avenir solide et durable pour le secteur, le gouvernement doit être prêt à modifier fondamentalement les conditions de l'exploitation forestière et de la fabrication de produits forestiers en combinant une modernisation réglementaire significative et des incitatifs à la croissance ambitieux. Cela permettra de mobiliser des capitaux et de jeter les fondations de mesures complémentaires pour la diversification commerciale et la construction de logements.

¹ Pour obtenir plus d'information, voir le rapport [Améliorer l'efficacité réglementaire : Une solution à guichet unique pour le secteur forestier du Canada](#) de l'APFC.

² Pour obtenir plus d'information, voir le rapport [Comment le secteur forestier canadien peut soutenir la résilience aux feux de forêt](#) de l'APFC.

Pour stabiliser les conditions d'exploitation et stimuler la croissance dans le secteur forestier, le gouvernement fédéral doit :

- **Adopter une mesure législative sur les crédits d'impôt à l'investissement propre pour les projets liés à la biomasse** afin de débloquer des investissements de 6 milliards de dollars. La conversion de la biomasse crée un marché pour les fibres de faible valeur qui alimentent les feux de forêt, permet de moderniser les scieries, produit de l'électricité propre et offre des incitatifs économiques qui encouragent les gestionnaires à éliminer les combustibles dangereux avant qu'ils brûlent.
- **Traiter le secteur forestier en priorité dans le cadre du Fonds de réponse stratégique (FRS)**, plus précisément en soutenant la fabrication et la transformation de pointe dans l'industrie des pâtes et papiers par **un Programme de compétitivité des usines de pâtes et papiers** d'une valeur de 1,34 milliard de dollars visant à moderniser l'infrastructure des usines, à améliorer leur fiabilité et à renforcer leur compétitivité mondiale.
- **Conclure des accords de permis à guichet unique avec les provinces** afin de rationaliser l'approbation des activités forestières qui réduisent les risques de feux de forêt, notamment les passages de cours d'eau, l'éclaircissement des forêts et le traitement dirigé des combustibles.
- **Moderniser la réglementation fédérale clé**—notamment la *Loi sur les pêches*, la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et la *Loi sur les espèces en péril (LEP)*—afin d'assurer un plus grand leadership provincial quand il existe des cadres appropriés, de tenir compte des données et de la science et de favoriser des approches de réduction des feux de forêt adaptées à chaque région.
- **Élargir les Codes de pratiques du ministère des Pêches et des Océans (MPO)** et élaborer un règlement sur les travaux et les eaux prescrit afin de déterminer clairement quelles sont les activités forestières à faible risque, en reconnaissant les équivalents provinciaux et les pratiques de gestion bénéfiques (PGB).
- **Financer les initiatives de gestion des feux de forêt dirigées par les Autochtones**, ce qui comprend les pratiques culturelles de brûlage et les programmes d'atténuation communautaires, afin d'améliorer à la fois la réconciliation et la résilience.
- **Offrir un financement de contrepartie au financement provincial accordé à la Forest Enhancement Society of BC (FESBC)**, qui s'élève à 25 millions de dollars par

année pendant cinq ans, intensifiant les activités éprouvées liées à la réduction des risques de feux de forêt, à l'utilisation de la biomasse et à la réhabilitation des forêts.



Défendre la compétitivité commerciale par la diversification des marchés et une infrastructure fiable

Un environnement réglementaire souple et réceptif, où les capitaux peuvent être mobilisés efficacement pour stimuler la production et l'innovation, nécessite des marchés stables et des possibilités de croissance afin d'offrir des avantages significatifs aux Canadiens. Notre secteur forestier est configuré pour fournir des produits au monde entier, et la demande pour ces produits continuera à croître alors que le besoin en bâtiments et produits de consommation faibles en carbone augmente. Le fait d'investir du temps et des efforts dans les fondations d'un bâtiment sans investir simultanément dans les routes, les tuyaux et les câbles qui le relient au monde extérieur n'est pas une approche raisonnable.

Le rétablissement de nos relations avec le principal partenaire commercial du Canada, les États-Unis, devrait être la priorité absolue du gouvernement. Aujourd'hui, 78 % des exportations canadiennes de produits forestiers sont destinées au sud de la frontière, exposant le secteur à des tarifs croissants sur le bois d'œuvre, à des droits ad hoc et à des politiques commerciales changeantes. Notre proximité géographique et notre intégration au marché américain nous obligent à travailler activement sur le conflit sur le bois d'œuvre, l'enquête au titre de l'article 232 et le renouvellement de l'ACEUM, afin de protéger les nombreux avantages que le commerce des produits forestiers offre aux Canadiens comme aux Américains.

Cela ne nous empêche pas de chercher à développer de nouveaux marchés étrangers pour nos produits. Les produits forestiers canadiens sont reconnus pour leur qualité et leur caractère renouvelable. Il est possible d'étendre notre présence dans des régions comme l'Asie, l'Amérique centrale, l'Europe et le Moyen-Orient afin de créer des possibilités et de réduire les risques pour les producteurs, actuellement concentrés sur le marché américain. Pour ce faire, nous devons adopter une approche à la fois offensive et défensive, recherchant des débouchés pour répondre à la demande de logement mondiale, de refabrication et de marchés à valeur ajoutée, tout en luttant contre les obstacles tarifaires et non tarifaires qui limitent l'accès.

Rien de cela ne sera possible **sans des solutions audacieuses aux défis systémiques qui touchent nos chaînes d'approvisionnement de transport**. Les goulots d'étranglement ferroviaires et portuaires, les suppléments de coût excessifs et les interruptions de travail fréquentes minent la réputation du Canada en tant que fournisseur fiable et freineront donc toute initiative majeure de diversification des marchés. Pour les scieries fonctionnant avec des marges serrées, une logistique non fiable se traduit par la perte de contrats, des coûts plus élevés et une compétitivité réduite sur les marchés mondiaux. Sans voies commerciales stables, le secteur ne peut attirer les capitaux privés requis pour moderniser ses opérations, diversifier ses exportations ou offrir la nouvelle capacité de logement dont le Canada a urgemment besoin.

Pour renforcer la compétitivité commerciale et favoriser la diversification des marchés, le gouvernement fédéral doit :

- Agir rapidement pour conclure un **accord négocié sur le bois d'œuvre avec les États-Unis** et renégocier l'**Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)**, qui assure une stabilité à long terme sur des marchés clés.
- **Renforcer la collaboration avec l'Union européenne relativement au Règlement sur la déforestation** afin de protéger contre les obstacles non tarifaires les produits forestiers canadiens qui entrent sur le marché européen.
- Tirer parti du récent financement pour **redynamiser les programmes fédéraux de diversification des marchés**, et rétablir et renforcer le financement du développement des marchés des produits forestiers—2 millions de dollars par année pendant trois ans—avec un nouveau cadre *Bois Canada*, afin de mieux soutenir la diversification des exportations et de promouvoir la foresterie durable du Canada sur les marchés mondiaux.
- **Améliorer la concurrence et la performance sur les marchés ferroviaires** en renforçant la surveillance réglementaire, en mettant fin aux pratiques contractuelles restrictives, en interdisant le recouvrement excessif des coûts du carburant et en exigeant la normalisation des rapports et des analyses sur la performance ferroviaire.
- **Moderniser rapidement l'infrastructure favorisant le commerce** en prenant des mesures visant à encourager des investissements privés accrus,

- en adoptant une approche axée sur la performance du système pour les projets d'infrastructure « d'intérêt national » et en regroupant les investissements stratégiques afin d'améliorer la connectivité du premier et du dernier kilomètre et la redondance du système (p. ex. technologies de données, terminaux intérieurs, entreposage).
- **Améliorer la stabilité de la main-d'œuvre** en exécutant les recommandations de la Commission d'enquête sur le règlement des conflits, en permettant au Parlement d'imposer un arbitrage exécutoire si les négociations échouent et en élaborant des stratégies visant à établir un équilibre entre les investissements technologiques pour améliorer la productivité et les préoccupations des travailleurs quant à l'automatisation.



Tirer parti de l'avantage forestier du Canada pour construire des habitations et augmenter la capacité manufacturière

En créant les conditions nécessaires à la stabilité et en renforçant les liens essentiels avec les marchés étrangers, le Canada pourra créer de nouvelles capacités, de nouveaux débouchés et de nouveaux cadres pour la fabrication à valeur ajoutée dans le cadre du programme Maisons Canada (MC). Ces nouvelles possibilités élargissent et renforcent la structure offerte par un cadre opérationnel stable et les marchés des produits forestiers traditionnels.

Le Canada est confronté à une crise du logement d'une ampleur historique, mais ce défi offre également une possibilité. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) estime que 5,8 millions de logements additionnels devront être construits d'ici 2030 pour rétablir l'abordabilité. Parallèlement, le Canada voit son principal marché des produits du bois, les États-Unis, augmenter les droits et les tarifs, ce qui nuit aux exportateurs canadiens et aux consommateurs américains. Même si les États-Unis auront toujours besoin du bois d'œuvre canadien pour répondre à la demande, beaucoup voient une occasion à court terme de se concentrer sur les possibilités offertes ici même au pays.

Le secteur forestier occupe une position unique pour aider à répondre au manque de logements au Canada. La construction domiciliaire est déjà le marché le plus important pour les produits du bois canadiens, la construction traditionnelle à charpente en bois représentant la grande majorité de la consommation nord-américaine de bois d'œuvre. La fabrication à valeur ajoutée de composants de construction (armoires, moulures, meubles) représente une part moins importante de l'activité manufacturière, mais elle est également essentielle. Les applications les plus intéressantes sont peut-être les méthodes de construction modernes innovantes à base de bois, comme [le bois d'ingénierie, la construction modulaire et le bois massif](#).

Les avantages des méthodes de construction modernes à base de bois sont bien documentés et peuvent aider le gouvernement à réduire les coûts de construction de logements sans en réduire la valeur. Cependant, la capacité de production en est

encore à ses débuts, et les producteurs devront aplanir les courbes de la demande pour justifier d'importants investissements en capital. C'est une occasion pour le programme MC, qui peut tirer profit de la demande naissante en technologies liées aux méthodes de construction modernes à base de bois, développant ainsi une capacité relativement nouvelle pouvant répondre à la demande nationale et internationale de logements et offrir des options aux provinces et aux municipalités.

Pour tirer parti de l'avantage forestier du Canada, l'APFC recommande que **le programme Maisons Canada (MC)** traite les mesures suivantes en priorité :

- **Répondre à la demande prévisible par des accords d'exploitation fédéraux** et un objectif de levier financier privé-public de 3:1 afin d'attirer des investissements à long terme dans les usines canadiennes.
- **Combiner les outils de financement**—garanties de prêt, financement concessionnel, contrats pour différence et règles de paiement échelonné réformées—**avec un système national d'approbation à guichet unique et une bibliothèque de modèles de conception pour la fabrication et l'assemblage (DfMA)** afin de réduire considérablement les délais d'approbation et de conception.
- **Accélérer l'approbation de produits par l'intermédiaire du Centre canadien de matériaux de construction (CCMC)** en établissant des normes de service et des ressources dédiées, réduisant ainsi les délais d'approbation, qui durent actuellement jusqu'à deux ans, à seulement quelques mois pour les produits innovants à base de bois.
- **Appliquer des normes d'approvisionnement sur l'abordabilité, faibles en carbone et favorisant les produits canadiens** en exigeant que les marchés publics fédéraux respectent des dispositions d'abordabilité inférieures de $\geq 20\%$ au prix du marché, des seuils de carbone sur l'ensemble du cycle de vie et des exigences sur le contenu canadien.
- **Stabiliser la production par des achats trimestriels en gros et des centres régionaux** qui maintiennent au moins neuf mois de commandes en attente, soutenant l'expansion des installations et la stabilité de la main-d'œuvre.
- **Développer les compétences et les partenariats autochtones** en alignant les programmes de formation et de perfectionnement d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) sur les besoins liés aux méthodes de construction modernes, tout en augmentant la présence autochtone dans le

cadre des projets de logement, de la propriété d'usines et des partenariats de conception.

Conclusion

Le secteur forestier canadien est à un tournant décisif, prêt à relever des défis politiques nationaux majeurs comme l'abordabilité du logement, le développement rural, la réduction des émissions et la résilience aux feux de forêt. Pour réaliser le plein potentiel du secteur, il faut prendre des mesures immédiates et stratégiques. Les décideurs politiques doivent traiter en priorité les crédits d'impôt à l'investissement propre pour les projets liés à la biomasse, réformer les outils de la politique fédérale sur le carbone, réduire les obstacles réglementaires à la construction de logements et soutenir le développement de la main-d'œuvre. Ces mesures non seulement offriront un allègement immédiat, mais jetteront les fondations d'une résilience et d'une compétitivité à long terme sur le marché mondial. En exécutant ces recommandations, le nouveau gouvernement fédéral peut assurer que le secteur forestier canadien continue à prospérer, contribuant de manière significative à l'économie, aux communautés et à la protection de l'environnement.



Pour en savoir plus sur les solutions du secteur forestier

[Réparer les chaînes d'approvisionnement de transport du Canada : Solutions pour un secteur forestier concurrentiel](#)

[Améliorer l'efficacité réglementaire : Une solution à guichet unique pour le secteur forestier du Canada](#)

[Promouvoir la réconciliation économique dans le secteur forestier canadien](#)

[Libérer une main-d'œuvre prête pour l'avenir dans les industries forestières du Canada](#)

[Feuille de route pour le bois de masse – Une chaîne de valeur intégrée de la forêt au bâtiment](#)

[La foresterie intelligente face au climat pour un environnement, une économie et des communautés durables](#)

[Comment le secteur forestier canadien peut soutenir la résilience aux feux de forêt](#)

[Les solutions à la crise du logement au Canada se trouvent dans la forêt](#)

